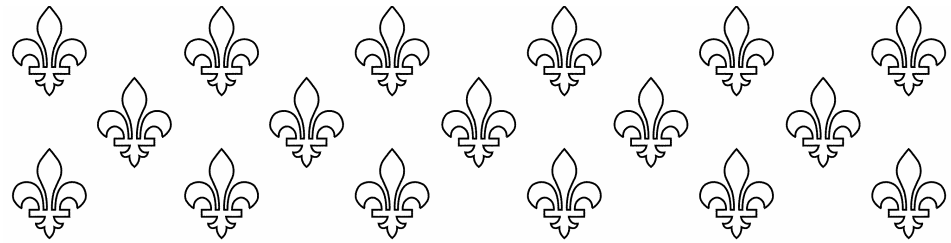

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 20 octobre 2009 — N° 62

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 44.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Courchesne (Fabre) fait une déclaration concernant des universités et des universitaires québécois qui se démarquent.

_____

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant les sœurs carmélites.

_____

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration concernant l'inauguration du premier Sentier des arbres-emblèmes de Soulanges.

_____

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration concernant le don d'organes et M. Jean-François Labrie.

_____

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant l'élection du nouveau chef de l'Action démocratique du Québec.

_____

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la Maison natale de Louis-Fréchette.

_____

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant Orange 2009.

_____

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant La Ferme Pointe-Basse.

_____

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la municipalité de Sainte-Flavie.

_____

M. Bachand (Arthabaska) fait une déclaration concernant Victoriaville, une ville entrepreneuriale.

_____

À 13 h 57, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 14 h 06.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 66 Loi modifiant la Loi visant à favoriser la protection des personnes à l'égard d'une activité impliquant des armes à feu et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 66.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 743-20091020)

M. Béchard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 744-20091020)

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Les rapports financiers annuels, incluant l'état des traitements et les rapports sur la performance et les perspectives de développement, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2008, des institutions suivantes :

- Université du Québec (siège social);
(Dépôt n° 745-20091020)

- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;
(Dépôt n° 746-20091020)

- Université du Québec à Chicoutimi;
(Dépôt n° 747-20091020)

- Université du Québec à Montréal et Télé-Université;
(Dépôt n° 748-20091020)

- Université du Québec en Outaouais;
(Dépôt n° 749-20091020)

- Université du Québec à Rimouski;
(Dépôt n° 750-20091020)

- Université du Québec à Trois-Rivières;
(Dépôt n° 751-20091020)

- École nationale d'administration publique;
(Dépôt n° 752-20091020)

- École de technologie supérieure;
(Dépôt n° 753-20091020)

- Institut national de la recherche scientifique;
(Dépôt n° 754-20091020)

- École des hautes études commerciales de Montréal;
(Dépôt n° 755-20091020)

- École polytechnique de Montréal;
(Dépôt n° 756-20091020)

- Université Concordia;

(Dépôt n° 757-20091020)

- Université Laval;

(Dépôt n° 758-20091020)

- Université McGill;

(Dépôt n° 759-20091020)

- Université de Montréal;

(Dépôt n° 760-20091020)

- Université de Sherbrooke;

(Dépôt n° 761-20091020)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2009.

(Dépôt n° 762-20091020)

M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Les comptes publics du gouvernement du Québec, volumes I et II, versions anglaise et française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 763-20091020)

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels 2008-2009 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

- Capitale-Nationale;

(Dépôt n° 764-20091020)

- Estrie;

(Dépôt n° 765-20091020)

- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
(Dépôt n° 766-20091020)

- Laurentides;
(Dépôt n° 767-20091020)

- Saguenay–Lac-Saint-Jean;
(Dépôt n° 768-20091020)

Les rapports annuels de gestion, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

- Capitale-Nationale;
(Dépôt n° 769-20091020)

- Estrie;
(Dépôt n° 770-20091020)

- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
(Dépôt n° 771-20091020)

- Laurentides;
(Dépôt n° 772-20091020)

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

> QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels de gestion 2008-2009 des Agences de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, et des Laurentides soit déférée à la Commission de la santé et des services sociaux;
>
> QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 773-20091020)

Le rapport annuel de la Société Innovatech du Grand Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 774-20091020)

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport annuel d'activités, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, des Conférences régionales des élus suivantes :

- Bas-Saint-Laurent;

(Dépôt n° 775-20091020)

- Centre-du-Québec;

(Dépôt n° 776-20091020)

- Chaudière-Appalaches;

(Dépôt n° 777-20091020)

- Lanaudière;

(Dépôt n° 778-20091020)

- Longueuil;

(Dépôt n° 779-20091020)

- Montréal;

(Dépôt n° 780-20091020)

- Saguenay–Lac-Saint-Jean;

(Dépôt n° 781-20091020)

Le rapport annuel, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, des Conférences régionales des élus suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue;
(Dépôt n° 782-20091020)

- Baie-James;
(Dépôt n° 783-20091020)

- Côte-Nord;
(Dépôt n° 784-20091020)

- Estrie;
(Dépôt n° 785-20091020)

- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
(Dépôt n° 786-20091020)

- Laval;
(Dépôt n° 787-20091020)

- Mauricie;
(Dépôt n° 788-20091020)

- Montérégie Est;
(Dépôt n° 789-20091020)

- Outaouais;
(Dépôt n° 790-20091020)

- Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
(Dépôt n° 791-20091020)

Le rapport annuel du Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee) et du Cree Regional Authority, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;
(Dépôt n° 792-20091020)

Le rapport administratif de la Conférence régionale des élus des Laurentides, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;
(Dépôt n° 793-20091020)

Les états financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, des Conférences régionales des élus suivantes :

- Centre-du-Québec;
(Dépôt n° 794-20091020)

- Estrie;
(Dépôt n° 795-20091020)

- Longueuil;
(Dépôt n° 796-20091020)

- Mauricie;
(Dépôt n° 797-20091020)

- Montérégie Est;
(Dépôt n° 798-20091020)

- Montréal;
(Dépôt n° 799-20091020)

- Outaouais;
(Dépôt n° 800-20091020)

- Saguenay–Lac-Saint-Jean;
(Dépôt n° 801-20091020)

- Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
(Dépôt n° 802-20091020)

Les états financiers consolidés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009, des Conférences régionales des élus suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue;
(Dépôt n° 803-20091020)

- Chaudière-Appalaches;
(Dépôt n° 804-20091020)

- Côte-Nord;
(Dépôt n° 805-20091020)

- Laurentides;

(Dépôt n° 806-20091020)

- Laval;

(Dépôt n° 807-20091020)

Les prévisions de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, pour l'exercice financier qui se terminera le 31 mars 2010;

(Dépôt n° 808-20091020)

Les informations financières du Fonds de développement régional de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 809-20091020)

Mme Weil, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel du Fonds d'aide aux recours collectifs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 810-20091020)

Le rapport annuel de gestion du Tribunal administratif du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 811-20091020)

M. Arcand, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport d'activité de l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 812-20091020)

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 813-20091020)

M. Hamad, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission des lésions professionnelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 814-20091020)

Le rapport annuel de gestion de la Commission des relations du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 815-20091020)

Le rapport annuel de gestion du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 816-20091020)

Le rapport annuel de gestion de la Régie du bâtiment du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 817-20091020)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant le mausolée des Évêques-de-Trois-Rivières;

(Dépôt n° 818-20091020)

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant le pont de Routhierville;

(Dépôt n° 819-20091020)

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant le pont de Saint-Edgar;

(Dépôt n° 820-20091020)

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant le pont Turcot;

(Dépôt n° 821-20091020)

Le rapport annuel du Musée des beaux-arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 822-20091020)

M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, dépose :

Le rapport annuel du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

(Dépôt n° 823-20091020)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à une pétition déposée le 23 septembre 2009 par M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), concernant les démarches d'accréditation de la garderie Les Chatons, à Lévis (Saint-Nicolas).

(Dépôt n° 824-20091020)

M. le président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Marois (Charlevoix) et chef de l'opposition officielle, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 octobre 2009, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 825-20091020)

Dépôts de pétitions

M. Marsan (Robert-Baldwin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 25 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'application de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux*.

(Dépôt n° 826-20091020)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. St-Arnaud (Chambly) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), M. Bonnardel (Shefford), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, la nécessité de poursuivre nos actions et de mobiliser l'ensemble des forces vives de toutes les régions du Québec dans ce formidable défi de faire du Québec, d'ici 2013, l'une des sociétés industrialisées où l'on compte le moins de personnes vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Kotto (Bourget), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

> QUE l'Assemblée nationale souligne le 60e anniversaire de fondation de la SARTEC, la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma, dont les membres ont bon an, mal an, avec passion et constance fait preuve de souffle et contribué à modeler une identité culturelle québécoise riche et variée à travers nos ondes, nos petits et grands écrans, des œuvres éclectiques qui ont pétri notre paysage audiovisuel au cours des six dernières décennies.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2), et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

> QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 63, Loi sur les sociétés par actions, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 3 et 4 novembre 2009, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :
>
> – Comité d'experts :
>
> Jacques Gauthier, Jacques Gauthier CA Inc.
> Yves Bannon, registraire, Registraire des entreprises
> Marc B. Barbeau, associé et chef du secteur du droit des affaires, Stikeman Elliott
> Raymonde Crête, professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval
> Paul Martel, conseiller spécial, Blake, Cassels & Graydon
> Stéphane Rousseau, professeur titulaire, Faculté de droit, Université de Montréal

- Barreau du Québec
- Association du Barreau canadien
- Chambre des notaires du Québec
- Ordre des comptables agréés du Québec, Ordre des comptables généraux licenciés du Québec, Ordre des comptables en management accrédités du Québec
- Fédération des chambres de commerce du Québec
- Conseil du patronat du Québec
- Fonds de solidarité FTQ et Fondaction
- Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires
- Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé du Comité d'experts soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 70 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé des autres organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 56, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la certification de certaines ressources offrant de l'hébergement;

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi concernant la mise en œuvre du neuvième protocole de modification de l'Accord sur le commerce intérieur;

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Chagnon, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 octobre 2009, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Marois (Charlevoix) et chef de l'opposition officielle.

Cette motion se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale exige une commission d'enquête publique et indépendante portant sur l'ensemble de l'industrie de la construction au Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. St-Arnaud (Chambly) à M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, concernant la tenue d'une enquête publique sur le secteur de la construction;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Richard (Duplessis) à M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, concernant le directeur de la prison de Sept-Îles;
- le troisième, sur une question adressée par M. Bergeron (Verchères) à M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, en remplacement de Mme Boulet, ministre des Transports, concernant la collusion dans le milieu de la construction.

À 18 h 33, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 19 h 30.

La séance reprend à 19 h 31.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, proposant que le principe du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Bouchard (Vachon).

À 21 h 30, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 octobre 2009, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES